

Dans sa déclaration du 2 mai dernier, le ministre, comme le harsard en fait foi à la page 1829, a mentionné brièvement un aspect très important de l'entreprise multinationale et de l'investissement étranger direct, et la nécessité d'une collaboration internationale. De fait, l'opposition officielle et la Chambre en général, me semble-t-il, se sentiraient rassurées si on leur expliquait certains éléments positifs d'une telle politique.

Il est intéressant de noter que le ministre a identifié le problème dans sa déclaration. Le comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale en a fait autant—soit dit en toute modestie—quand il a étudié la mesure. Nous avons alors entendu un témoin intéressant, M. George Ball, ancien sous-secrétaire d'État des États-Unis. Tandis qu'il était interrogé, j'ai insisté auprès de lui et auprès du comité sur le fait que le gouvernement devait manifester du leadership dans ce domaine. Les Canadiens tendant à considérer la question comme propre aux États-Unis et au Canada, alors que de nombreux pays d'Europe et, à vrai dire, du monde entier, subissent les effets des entreprises multinationales, dont plusieurs sont plus puissantes que la plupart des gouvernements membres des Nations Unies. De mon côté, je crois que les entreprises multinationales devraient rendre des comptes à un régime quelconque; à mon avis, ce régime devrait être un organisme des Nations Unies, car les activités de ces entreprises multinationales, en dépit de toutes les apparences d'un bon esprit de citoyenneté, sont d'une telle nature qu'elles devraient être obligées d'en rendre compte à certains gouvernements ou au régime de divers gouvernements. Le Canada, me semble-t-il, se trouve dans une situation particulièrement avantageuse pour prendre les devants; à mon avis, il devrait immédiatement se faire l'hôte d'une conférence des pays touchés par les initiatives des entreprises multinationales. On pourrait obtenir des résultats plus avantageux si le débat cessait d'être une discussion entre le Canada et les États-Unis pour devenir, si je puis employer ce terme, international. Au moins, les discussions seraient internationalisées et peut-être pourrait-on enfin convenir d'éventuelles solutions sur certains aspects internationaux de la question.

Comme l'ont fait remarquer Douglas Fisher et d'autres, l'expression «stratégie industrielle» est à la mode ces temps-ci, et je crois que le ministre le sait. Dans un sens, nous sommes envahis de clichés. Ils sont lancés, employés à outrance, et disparaissent. Celui qui est à la mode actuellement est «stratégie industrielle». Il y a souvent un risque, me semble-t-il, à forger ou abuser de termes et d'expressions en leur donnant un sens plus important et plus profond qu'ils n'ont en fait. Si j'ai appris quelque chose dans ma vie publique, c'est que l'emploi de slogans n'est qu'un piètre succédané à l'action, et que l'altération de la langue n'est pas un remède à nos maux économiques. M. Fisher nous rappelle que l'emploi de termes comme «stratégie industrielle» risque de nous mener à la facilité, et je suis convaincu que le ministre, plus que tout autre, évite la facilité.

• (1550)

M. Fisher disait:

Si l'on doit établir une stratégie industrielle pour le Canada, il faut qu'elle soit facile à comprendre. Sans le prestige et l'appui des gouvernements, elle ne vaudra rien dire.

A noter le pluriel, gouvernements. Le Canada ne peut avoir une stratégie industrielle sans la participation des provinces. Quiconque pense autrement n'est pas fédéraliste. M. Fisher a ajouté:

C'est-à-dire que si elle n'est établie que par Ottawa, sans l'accord positif des provinces, elle est presque vouée à l'échec.

Je suis de l'avis de M. Fisher et j'estime que, dans les considérations établissant si l'acquisition du contrôle d'une société ou d'une entreprise canadienne apporte ou est susceptible d'apporter des avantages appréciables au Canada, il faut tenir compte de l'opinion des provinces. Autrement—et le ministre en conviendra certainement—ce bill est voué à l'échec.

Les Canadiens doivent pouvoir s'en remettre à leurs gouvernements et ceux-ci doivent leur exposer en termes très clairs leurs politiques nationales, industrielles et économiques. Me voilà à citer le bill maintenant. C'est très beau que le bill soit ainsi libellé, mais, sauf erreur, le ministre avoue dans son discours que la décision à prendre quant à l'avantage ou non des prises de contrôle réclame manifestement un exposé précis des principes directeurs. Il faut nous assurer que de telles décisions sont prises en tenant compte de considérations économiques et non politiques. Je suis sûr que cela doit être une source d'inquiétude pour le ministre. On lui laisse une telle latitude qu'il va se sentir sollicité. J'ai eu connaissance de la chose au sujet de la Société de développement du Canada. Les gens proposent toutes sortes de mesures que la Société devrait adopter.

L'hon. M. Pepin: Vous voulez dire sectaires et non pas politiques.

M. Fairweather: Je parle de sectarisme politique. Si le ministre entend par là les aspects socio-économiques de la compagnie, qui devront s'intégrer dans l'ensemble de la vie politique du pays, c'est bien de cela qu'il s'agit. Mais j'ajouterai le mot «sectarisme» si cela me fait mieux comprendre. Le ministre devrait s'affranchir de toutes considérations de sectarisme politique lorsqu'il s'agit des politiques à établir en vertu du bill à l'étude.

La politique de révision des prises en charge étrangères doit être considérée comme une politique commerciale. Le rôle du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) devient clair, parce qu'il s'agit d'une politique commerciale. Le gouvernement, au nom des Canadiens, exige un prix pour permettre l'acquisition. Le langage du ministre est peut-être quelque peu différent du mien, mais il a dit que le prix comprendrait, entre autres, promesses d'emploi, perfectionnement d'ordre technologique dans la compagnie, amélioration de l'usine, accroissement des exportations, recherches et développement accrus au pays, etc.

Et si tous ces éléments sont réunis et que, dans quelques années, la compagnie vienne nous dire «Mille regrets, nous avons assumé la prise en charge, mais nous sommes à la veille de fermer l'usine A et l'usine B»! Le ministre et son ministère devront alors prévoir les événements, ce qui est plutôt le rôle de ceux d'entre nous qui hasardent des hypothèses sur le moment où le premier ministre (M. Trudeau) sera disposé à décréter des élections. Le ministre est peut-être aussi bon prophète que moi ou même peut-être meilleur.